



• Edito

La rentrée scolaire s'est déroulée sans problème. Elle fut marquée par un effectif important d'élèves en maternelle, le plus élevé depuis la création de notre école. La brocante, devenue célèbre, fut également très réussie. Elle a mobilisé de nombreux bénévoles Boisémontais, qu'ils soient remerciés ici pour leur dévouement.

Par ailleurs, la Municipalité a lancé les consultations de travaux auprès des entreprises concernant la dissimulation des réseaux aériens et la réfection complète de la voirie rue Maurice Fouquet et rue Lucien Kruijsen. Ces travaux, très attendus par les riverains, contribueront à embellir notre village. De même les cinq logements locatifs, envisagés dans un bâtiment de qualité, s'intégreront bien dans ce quartier. Leur réalisation est prévue pour la fin 2010.

Rien d'autre à vous communiquer : tout est calme à Boisémont, sauf la nuisance des camions de la décharge de Vaux/Seine. De cela nous reparlerons, car votre municipalité reste mobilisée contre cette aberration.

Je souhaite à tous une entrée dans l'automne en pleine santé.

Cordialement
J.C. Wanner



• Brocante de Boisémont

Comme chaque premier dimanche de septembre, et ce depuis de nombreuses années, s'est déroulée la brocante de Boisémont.

L'organisation de cette manifestation recueille toujours les félicitations de la part des visiteurs et des participants.

Dès le 20 août, et malgré l'extension à la quasi-totalité du parc paysager, tous les emplacements disponibles étaient réservés et il a fallu refuser des exposants avant la date de clôture des inscriptions.

Faut-il le rappeler, c'est le Comité des Fêtes, avec une nouvelle équipe, qui organise la brocante. C'est

aussi beaucoup de bénévoles Boisémontais qui se dépensent sans compter pour vous offrir cette belle journée. Au programme : avant la brocante, il faut recueillir les inscriptions et prévoir les emplacements, s'occuper des achats pour la buvette, marquer au sol les emplacements, monter le barnum, installer le matériel, le barbecue, les friteuses, la sono, assurer la garde pendant la nuit précédente ... Le jour même, c'est dès 5h du matin qu'il faut placer au plus vite et dans la bonne humeur les exposants, organiser le stationnement, servir le café et les viennoiseries.

Ce dimanche 6 septembre, la nuit est encore présente... La journée s'annonce chaude... et elle le sera ! Les premiers exposants trépignent d'impatience en attendant l'ouverture du bureau d'inscriptions. Les placiers et les préposés à la circulation s'animent pour satisfaire les 186 exposants, dont 67 Boisémontais.

Pendant ce temps, on s'active à la buvette : café, viennoiseries, sandwiches sont servis dès le début de matinée, et très vite, frites, merguez, andouillettes, et ce jusqu'à presque 17h.

Cette année, la nouvelle équipe du Comité des Fêtes a eu une très bonne idée qui a remporté tous les suffrages : un stand de crêpes ! Nos deux jeunes crêpiers n'ont pas arrêté tant les demandes étaient nombreuses. Merci à eux et à leur bonne humeur !

Vers 18h, la manifestation, terminée pour les exposants et visiteurs, ne l'était pas pour l'intendance préposée au nettoyage des ustensiles, démontage du barnum, rangement du matériel et en prime le ramassage des monstres et des déchets abandonnés par les exposants !

Nous remercions tous les bénévoles qui ont su garder le sourire pendant cette rude journée et leur donnons rendez-vous l'année prochaine, encore plus nombreux ...



<ul style="list-style-type: none"> • Edito. • Bocante 	Page 1
<ul style="list-style-type: none"> • Décharge de l'Hautil • Vive la rentrée ! • Une école de musique à Boisémont 	Page 2
<ul style="list-style-type: none"> • Boisémont Tennis Loisirs • Au fil de l'eau • Communiqué du Comité des Fêtes 	Page 3
<ul style="list-style-type: none"> • Vie du Conseil • Disparition d'une personnalité du village... • Infos diverses • Guide Pratique 	Page 4

• Décharge de l'Hautil, la situation est alarmante !

Depuis plusieurs mois, le vrombissement quotidien des dizaines de camions perturbe le calme de notre village et occasionne de fortes nuisances aux riverains Boisemontais qui commencent à exprimer leur ras le bol.



Les habitants de l'avenue du Maréchal Leclerc et de la rue de Meulan sont excédés par les bruits et la pollution causés par le défilé infernal des poids lourds.

Des camions transportent des tonnes de gravats qui ont déjà recouvert plus de 8 ha de la forêt de l'Hautil et le projet prévoit le défrichement de 25 ha par l'entreprise "Petitdidier", propriétaire du site.

La situation devient encore plus alarmante suite au rapport du commissaire enquêteur, donnant un avis favorable au projet. Plusieurs raisons auraient dû le convaincre du contraire : l'absence de fontis qui justifie la déforestation et le remblaiement, l'exploitation de la décharge, alors même que l'enquête publique n'était pas terminée. Près de 200 personnes ont fait part de leur indignation sur les registres de l'enquête publique de la Mairie de Vaux, de nombreux responsables politiques ont par ailleurs exprimé leur désaccord concernant ce projet.

Sûr de la justesse de son combat, le collectif de préservation du massif de l'Hautil ne baisse pas les bras. Après plusieurs alertes auprès des autorités locales et même nationales (sans résultats concrets), le collectif a décidé de porter l'affaire devant la justice et compte rendre ses actions plus médiatiques dans les semaines à venir, afin d'alerter davantage l'opinion publique et les élus pour réagir devant ce désastre écologique.

• Vive la rentrée !

Jeudi 3 septembre, c'était la rentrée pour tous. Le petit monde de l'école s'est reformé et très vite, les vacances n'ont plus été qu'un souvenir joyeux.

Cette année, notre école accueille 65 enfants : 31 en maternelle, dans la classe de Danièle Guermeur-Delaunoy, 18 en CP-CE1 auxquels se joignent, en début de matinée, les 7 enfants de grande section, dans la classe de Josiane Schaal et 16 en CE2-CM1-CM2 dans la classe d'Anne-Claire Gobart, nommée cette année à titre provisoire sur le poste de direction.

L'école connaît cette année une forte augmentation de l'effectif (qui passe de 54 en 2008-2009 à 65 en 2009-2010). Les nouveaux écoliers sont pour la plupart des enfants de niveau "maternelle", ce qui accroît considérablement l'effectif de la classe de Danièle, mais qui est également un signe de bonne santé pour notre village.

Les garderies du matin et du soir, ainsi que la cantine, fonctionnent parfaitement, encadrées par les A.T.S.E.M, Christine et Audrey. Elles accueillent un nombre toujours plus élevé d'enfants.

L'aide personnalisée, mise en place dans le cadre de la nouvelle organisation scolaire, concernant des enfants qui rencontrent une difficulté passagère ou plus profonde, fonctionne deux fois par semaine, les lundis et jeudis, de 16h30 à 17h30.

L'activité "piscine" a redémarré très vite. Les enfants se rendent à la piscine de Vauréal tous les vendredis matin, en bus.

Les accompagnateurs volontaires sont toujours les bienvenus !

Jeudi 15 octobre, dans le cadre de leur projet de classe "la forêt", les 25 élèves de Grande section, CP et CE1 sont allés à la ferme d'Ecancourt. Ils ont participé à la première de trois animations d'un cycle écologie, consacrées à "la découverte de la haie", au "régime alimentaire des animaux de la forêt" et à "la découverte du cycle de la matière organique". Ce fut l'occasion de faire une grande balade en forêt de bon matin.



Les moments forts de la rentrée ont été reconduits : "La semaine du goût" a connu un vif succès. Du 12 au 16 octobre, les enfants et leurs parents ont eu à cœur de faire découvrir aux autres leurs spécialités ou leurs préférences culinaires, un grand buffet a été ainsi dressé dans la cour.

Les parents seront également les bienvenus à l'école pendant la semaine du 16 au 20 novembre, où ils pourront découvrir leur enfant au sein de la classe dans le cadre de "La semaine des parents".

Nous souhaitons aux enfants et à leurs enseignants une bonne année scolaire.

• Pop Factory, une école de musique à Boisemont

Pop Factory est une école de musique située à Boisemont, 7 rue Maurice Fouquet, qui a ouvert ses portes en septembre 2009.

Plusieurs cours et stages de musique sont dispensés dans les styles contemporains : rock, reggae, jazz, variété, fusion, métal, etc...



Les mots d'ordre : souplesse et convivialité, avec des méthodes d'enseignement éprouvées et, surtout, le plaisir de jouer !

Les horaires des cours sont souples et adaptables individuellement.

Les instruments enseignés sont la guitare acoustique et électrique, la basse, la batterie, le piano, le chant et la M.A.O (musique assistée par ordinateur).

Le but, à moyen terme, est de proposer un éventail de services de plus en plus large autour de la musique. Studio d'enregistrement et salle de répétition avec un tarif préférentiel pour les Boisemontais !

Professeurs :

• Aurélien Lhoste : Président et Professeur.

Aurélien, musicien depuis 14 ans, travaille comme ingénieur du son, reconverti à plein temps dans la musique depuis 3 ans.

• Jean-Marie Merizio : Professeur.

Jean-Marie dispense les cours de chant et de piano.

Sa participation à de nombreuses formations lui a permis d'acquérir une solide expérience musicale. Il a en outre dirigé l'harmonie d'Eragny sur Oise.

Contacts e-mail : aurelien@pop-factory.net tél. : 06.60.41.32.69

Site internet : www.pop-factory.net



• Nouvelle saison tennistique pour le BTL

Une nouvelle saison a redémarré sous le soleil radieux de septembre.

Les inscriptions enregistrées nous ont permis de maintenir un effectif de près d'une quarantaine d'adhérents dont quelques nouveaux membres.

Côté compétition, nos seniors ont participé, ces dernières semaines, aux rencontres de la coupe Potel.

Côté entraînements, 3 créneaux d'une heure sont ouverts le mercredi après-midi pour les jeunes de l'Ecole de Tennis en mini-tennis, initiation et perfectionnement. Le samedi est réservé à l'entraînement des hommes, adultes et adolescents, avec un créneau d'une heure et demi, de 9h 30 à 11h, cours animés par notre très fidèle professeur de tennis Dominique Feron.

Le projet de voir s'ouvrir un créneau loisir sous le thème "**le tennis au féminin**" est toujours d'actualité. Un petit groupe de femmes pourrait se retrouver régulièrement pour jouer le samedi après-midi à partir de 14h30, voire le dimanche matin. Avis aux amatrices !

Les inscriptions sont encore ouvertes avec des tarifs préférentiels "spécial familles" et "réinscription". N'hésitez pas à consulter les tarifs et le bulletin d'inscription téléchargeable sur la page BTL du site de la commune de Boisemont www.ville-boisemont.fr.

L'Assemblée Générale du BTL a eu lieu le vendredi 23 octobre 2009 à 20 heures, dans la salle Corraze de l'Ecole Chasles-Leroux de Boisemont.

Moment privilégié pour les adhérents de venir échanger sur les projets du club, cette assemblée fut aussi l'occasion de réélire pour deux ans un nouveau bureau.

Nous remercions toute l'équipe et particulièrement François Lainée, pour avoir présidé avec enthousiasme le BTL, durant ces quatre dernières années.

Vous souhaitez vous investir dans le milieu associatif et participer à l'animation du club, alors rejoignez-nous !

Vos contacts :

Christine Merveille - Présidente et resp. communication - 01.34.42.02.93
christine.merveille@wanadoo.fr

Maryse Tenailon - Trésorière - 09.60.44.60.23 maryse.tenailon@fr.pwc.com

François Lainée - Secrétaire - 01.34.66.37.32 lainee@aurigapartners.fr



• Au fil de l'eau ...

Une croisière fluviale sur les cours d'eau de notre beau pays ou à l'étranger, retrouver l'air, la lumière, la nature, sans pour autant s'éloigner des villes qui offrent au tourisme leur histoire, leur architecture et leur gastronomie...

ça vous dit ?

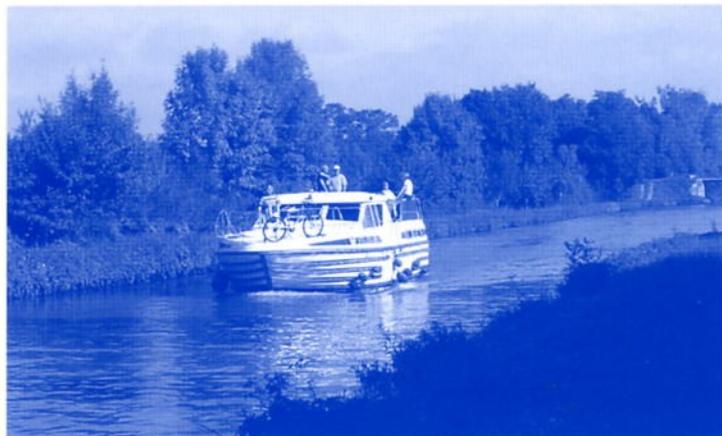
Il suffit tout simplement de pratiquer le tourisme fluvial, sur des bateaux-péniches appelés plus couramment "pénichettes". Ce sont de véritables et confortables petites maisons sur l'eau qui se louent généralement de mars à octobre et vous êtes maître à bord ! Différents parcours vous seront proposés en fonction de la région choisie.

Après une petite initiation, vous pouvez partir en famille ou entre amis pour des vacances inoubliables. Pour que la réussite soit totale, deux règles sont indispensables : *une très bonne entente car l'espace est réduit et avoir une bonne condition physique car, pas de navigation sans passages d'écluses. Il faut donc se servir de ses petits bras musclés afin d'aider les éclusiers ou les éclusières aux manœuvres. Les anecdotes ne manqueront pas au cours de votre périple, soyez-en certains !*

Tout au long d'un canal on peut aussi se cultiver, découvrir une région, sa faune, sa flore, ses activités. Les éclusiers vous serviront de guides et vous conteront leur région avec passion.

Les paysages sont très variés, votre croisière vous conduira à travers les montagnes, les vallons, les coteaux et les plaines. Vous pourrez traverser des ponts-canaux, des tunnels, passer des ponts-levis et des écluses dont l'architecture est quelquefois surprenante.

Vous découvrirez des sites remarquables, des villes accueillantes, des villages charmants et authentiques.



Vous pourrez pêcher, vous balader sur les berges à vélo ou à pied. En fonction des saisons, vous pourrez glaner quelques fruits sauvages, gauler les noix, cueillir des champignons. Toute cette petite collecte du terroir vous servira à la préparation d'un vrai repas gastronomique et pas cher ! Vous apprécierez de déguster ces bons produits au grand air et dans le calme, sur la terrasse de votre pénichette accompagné d'un bon petit vin de pays.

Le tourisme fluvial, c'est la simplicité, la flânerie, le repos, le rire ... c'est un vrai régal pour les yeux, les papilles et les amoureux de la nature !

Communiqué du Comité des Fêtes

Si vous voulez participer à la vie de votre village, donner quelques heures de votre temps aux différentes manifestations du comité des fêtes (brocante, feux de la Saint-Jean, voyages, animations diverses) n'hésitez pas à contacter le comité des fêtes au

06.15.48.17.42



Principales décisions de votre Conseil Municipal (voir les comptes-rendus détaillés sur le site internet de la commune)

Conseil Municipal du 4 septembre 2009

• Biens vacants sans maître

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la réglementation applicable aux biens sans maître et l'attribution à la commune de ces biens. Il expose que les propriétaires des parcelles n° B713 (25a70), B735 (11a05), B736 (4a97), B737 (4a64), B738 (3a82), B739 (2a26) ne se sont pas faits connaître dans un délai de 6 mois à dater de l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité prévues par l'article L.27 bis alinéa 1^{er} du code du domaine de l'Etat. Dès lors les parcelles citées ci-dessus, laissées à l'abandon, sont présumées sans maître au titre de l'article 713 du code civil.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- exerce ses droits en application des dispositions de l'article 713 du code civil pour les raisons suivantes : l'état d'abandon de ces parcelles est préjudiciable à la sécurité publique et présente en outre des risques pour l'environnement.

- décide que la commune s'appropriera ces biens dans les conditions prévues par les textes en vigueur et approuve en conséquence l'intégration de ceux-ci dans le domaine communal.

- M. le Maire est chargé de prendre l'arrêté constatant l'incorporation dans le domaine communal de ces parcelles et est autorisé à signer tous les documents et actes nécessaires à cet effet.

• Opération " Le Bout d'en Bas " : déclaration d'utilité publique.

Monsieur le Maire informe le Conseil que suite aux enquêtes publiques conjointes organisées du 4 mai au 6 juin 2009 concernant l'acquisition par voie amiable ou par voie d'expropriation des terrains situés dans le périmètre de l'opération du "Bout d'en Bas", le commissaire enquêteur a émis un avis favorable, assorti d'une réserve relative à l'introduction de clauses anti-spéculatives dans les actes de vente favorisant l'accession à la propriété, pour certains des lots concernés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- considérant que dans le cadre de son projet, la commune a notamment pour objectif, au regard d'un marché qui leur est difficilement accessible, de permettre aux jeunes ménages l'accès à la propriété sur son territoire,

- considérant, cependant, que cet avantage ne doit pas permettre de favoriser des finalités spéculatives,

décide à l'unanimité qu'il y a bien lieu d'intégrer des clauses anti-spéculatives dans les contrats de vente portant sur certains lots.

• Disparition d'une personnalité du village

Philippe Ducasse nous a quitté après une longue et cruelle maladie. Cette nouvelle douloureuse nous a atteints tous ici, tant sa personnalité, ses mérites étaient exemplaires.

C'est bien sûr d'abord vers ses proches que nous nous tournons, son épouse et ses deux fils. Qu'ils sachent à quel point, dans leur épreuve actuelle, nous partageons leur peine.

La vie de Philippe était attachante : brillant architecte, maire adjoint en charge de l'urbanisme de notre commune de 1995 à 2001, son action

• Budget : Décision modificative N° 2

Monsieur le Maire rappelle les projets de rénovation de la voirie de la rue Maurice Fouquet et de la rue Kruysen et de dissimulation des réseaux de la rue Maurice Fouquet pour lesquels des crédits ont été portés au budget primitif au programme n° 18 "Rue Maurice Fouquet". Considérant qu'après études, le montant initialement prévu sera insuffisant, le Maire propose d'augmenter l'enveloppe de cette opération de 50 000 € par décision modificative.

D'autre part, il propose que le programme n° 21 de logements locatifs Grande Rue soit abandonné.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise les modifications budgétaires de la section d'investissement en conséquence.

• Logements locatifs 15 rue Maurice Fouquet

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'avancée du dossier de financement prévisionnel. Il précise que les subventions de l'Etat, de la Région Ile de France, du Conseil Général du Val d'Oise et de la Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise ont été accordées.

La part communale s'élèverait à 102 316 €.

La part non subventionnée de l'opération fera l'objet d'un prêt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

• Plan Pluriannuel d'Investissement pour la période 2010-2014

Monsieur le Maire informe des dotations prévisionnelles de la Communauté d'Agglomération concernant le Plan Pluriannuel d'Investissement pour la période 2010-2014, soit un montant de 112 000 € correspondant à 50% du montant des travaux réglés par la commune.

La commune a proposé d'inscrire les travaux suivants :

- réfection complète de la toiture des dépendances du château

- création d'ateliers et salle de jeux dans les dépendances

D'autre part la commune sollicite la Communauté d'Agglomération pour la poursuite de l'amélioration de l'éclairage public avenue du Maréchal Leclerc et rue de Vauréal, ainsi que la sécurisation du trottoir avenue du Maréchal Leclerc.

• Recensement de la population

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le recensement de la population aura lieu du 20 janvier au 20 février 2010.

restera associée à la réussite de notre ZPPAUP, à la construction de la Maison des Associations, au dossier de réhabilitation du château ou encore aux précieux conseils apportés à nos concitoyens pour la réalisation de leur projet de construction. Philippe était un travailleur infatigable et d'une droiture exemplaire.

Notre commune lui restera reconnaissante.

Que toute sa famille, ses proches et ses nombreux amis reçoivent les sincères condoléances de la Municipalité.

Infos diverses

• **Communiqué de la Poste** : afin que votre courrier continue à bien vous être délivré, il est désormais nécessaire que le numéro de votre habitation figure sur votre boîte aux lettres.

• **Sécurité** : si vous disposez d'un garage, ne laissez pas votre voiture garée dans la rue la nuit, cela pourra éviter des actes de vandalisme qui deviennent malheureusement fréquents dans la commune.

A NOTER

Baby-sitting

Si vous cherchez un ou une baby-sitter ou si vous voulez vous proposer pour faire du baby-sitting, contactez la mairie de Boisemont.

• Mairie de Boisemont

Ouverture au public :
mardi, vendredi, samedi 9h à 12h,
le mercredi de 16h à 18h30.

Tél. : 01 34 42 34 98

fax : 01 34 42 35 68

Adresse électronique :

commune.boisemont@wanadoo.fr

Site : www.ville-boisemont.fr

• Numéros d'Urgence.

SAMU ou médecins de garde	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Hôpital de Pontoise	01 30 75 40 40
Centre Antipoison	01 40 05 48 48
GAZ (dépannage)	0810 433 095
EDF (dépannage)	0810 333 095
VEOLIA (eau)	0811 900 400

